

INFOLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

INFOLIVE N°13 - ÉDITION DU 8 AOÛT 2016

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

↪ Sur le site internet de l'Afidol : <http://www.afidol.info/infolive2016>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À L'INFOLIVE :

↪ Rendez vous à cette adresse : <http://www.afidol.org/lettres-dinfo>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

Mouche Bien qu'on observe des piqûres de ponte, la présence de larves reste infime. **Niveau de risque : Faible à Normal**

Dalmaticose Les premières taches ont été observées. Pour limiter les risques de dalmaticose, assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche.

Irrigation Les arrosages sont à poursuivre

Mouche de l'Olive

Observation* :

Le réseau de piégeage Gestolive et le Bulletin de Santé du Végétal « Olivier » indiquent la poursuite de l'activité de la mouche avec une augmentation des captures et du nombre de piqûres. Mais, à l'heure actuelle, dans la plupart des secteurs, le nombre de larves observées est négligeable.

Pour vous tenir informé des relevés de piégeage, consultez ce lien : <http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>

Évaluation du risque* : **Faible à Normal**

Le risque est considéré comme **faible à normal** pour la saison. Pour cette semaine, il est prévu une baisse des températures sous 30°C. Ces températures sont favorables à l'activité des mouches et aux œufs.

Préconisation :

Vous avez le choix entre plusieurs méthodes de lutte :

➤ **BARRIÈRES MINÉRALES (argile) :**

- si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez appliquer une barrière minérale (argile),
- si la barrière a été lessivée (10 mm de pluies / 20 mm en cas de barrière avec adjuvant), ou si la dernière application remonte à plus d'un mois : renouveler votre protection au plus tôt.

➤ **INSECTICIDE :**

- si votre dernier traitement avec un adulticide préventif (*Decis J*) date de moins de 15 jours, inutile de traiter.
- si vous n'avez pas encore traité ou si votre dernier traitement date de plus de 15 jours, un traitement est conseillé **dans les vergers à risque** : zone littorale et Alpilles, vergers peu chargés et variétés plus attractives (Lucques, Bouteillan...). Dans les vergers moins sensibles, privilégiez l'application d'une barrière minérale (argile).
- Rappel : Attention ! Le nombre d'application maximales d'insecticide *Decis J* est limité à **3 par an**.

➤ **PIÉGEAGE MASSIF :**

Une méthode alternative de diminution des populations de mouche par piégeage massif sans insecticide est possible. Elle est diffusée en particulier par l'AFIDOL sur son site internet : <http://afidol.org/piegemouche>

Dalmaticose

Les premiers dégâts de dalmaticose sont actuellement observés.

Le développement de la dalmaticose étant conditionné aux piqûres de ponte de la mouche de l'olive, assurez-vous d'avoir une **bonne protection préventive contre cet insecte** pour limiter le risque. Les traitements curatifs à base d'insecticides larvicides ou ovicides appliqués après la ponte de la mouche n'offrent aucune protection contre la dalmaticose.

Les observations de l'an dernier tendent à montrer que les applications précoces et répétées de barrières minérales durant l'été limitent fortement l'apparition des symptômes, en raison de la diminution des piqûres de ponte par la mouche. Nous insistons donc sur **l'importance des barrières minérales (argiles)** pour limiter le risque de dalmaticose, plus particulièrement sur les secteurs fortement touchés en 2015 et les variétés plus sensibles (Bouteillan, Cayet roux, Ascolana, Tanche...).

RAPPEL SUR LES STRATÉGIES CONTRE LA MOUCHE

➤ Barrière minérale :

(Pour plus d'information, voir le [Guide de protection raisonnée et biologique des oliviers](#))

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Prévoir 600 à 1000 L d'eau par hectare.

- Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges.

- Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 10 mm ou 20 mm si vous utilisez un mouillant.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose	Toxicité	Nb max par an	DAR	ZNT	DRE	BIO
Argi Jardin, Fructifia	Kaolin 99 %	3 g/m ²	Sans classement toxicologique	6	28	5	6	✓ Oui

Nb max/an= Nombre Maximal d'Applications par an / **DAR**= *décalai avant récolte, en jours* / **ZNT**=Zone non traitée, en mètres / **DRE**=Délai de Ré-Entrée en heures – durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la parcelle traitée.

➤ Adulticides préventifs contre la mouche de l'olive :

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouche augmente dans les pièges et à condition que les olives soient réceptives (>8mm).

Deltaméthrine : La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose	Toxicité	Nb max par an	DAR	ZNT	DRE	BIO
Decis J	Deltamethrine 15 g/L	0,8 mL/L	Très toxique/ Nocif/ Dangereux	3	7	50	6	Non

* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les besoins en eau des oliviers se sont maintenus à des niveaux élevés, avec des ETP journalières comprises entre 4,9 et 6,8 mm. Quelques pluies significatives sont à signaler dans les Alpes de Haute-Provence et en Ardèche. Si vous avez relevé plus de 10 mm dans votre pluviomètre, les arrosages peuvent être revus à la baisse.

Relevés météo du 1er août au 7 août 2016		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moyenne en mm / j		6,4	6	4,9	5,3	4,9	5,2	5,3	5,1	6,4	6,4	6,8	6,8
Cumul en mm sur la semaine	ETP	44	42	35	37	34	36	37	36	45	45	47	48
	Pluies	7	6	8	1	2	1	10	7	4	2	2	2

ETP moyenne : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajuster la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations relevées dans votre pluviomètre au cours de ces 15 derniers jours :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.
- **pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm** : réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.

Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de pluies :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,5	2,4	2,0	2,1	2,0	2,1	2,1	2,0	2,6	2,6	2,7	2,7
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	3,0	2,9	2,4	2,5	2,3	2,5	2,5	2,4	3,1	3,1	3,2	3,3
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	1,0	0,9	0,7	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		12,7	11,9	9,9	10,6	9,8	10,3	10,5	10,2	12,8	12,8	13,5	13,6

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m²), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m² par défaut.

Sources données météo : CIRAME / CEHM